



Section Belgique-Argentine



25 octobre 2016

Rencontre avec Pablo Grinspun, Ambassadeur de la République d'Argentine



Visiteurs:

- M. Pablo Grinspun, Ambassadeur de la République d'Argentine
- Mme Florencia Salerno, conseillère à l'Ambassade de la République d'Argentine
- M. Pablo Castagnino, conseiller à l'Ambassade de la République d'Argentine

Présents:

- M. Gilles Vanden Burre, Président de la section bilatérale Belgique/ Argentine, député
- M. Johan Verstreken, membre de la section bilatérale Belgique/Argentine, sénateur
- Mme Christie Morreale, membre de la section bilatérale Belgique/Argentine, sénatrice
- M. Peter Van De Velde, Directeur Amériques et Caraïbes au Ministère des Affaires étrangères
- Mme Hatice Vicil, secrétaire de la section bilatérale Belgique/ Argentine

L'Argentine, majoritairement catholique et de souche européenne (essentiellement d'origine italienne et espagnole), possède également une importante communauté musulmane (750000 personnes environ, soit la première communauté d'Amérique latine) et une importante communauté juive (300000, soit la 4^{ème} au monde après Israël, les USA et la France). Ces différentes communautés cohabitent de manière assez harmonieuse.

L'Argentine jouit d'un système bicaméral : le Sénat compte 72 sénateurs et la chambre des députés, 257 membres. Les dernières élections législatives partielles - renouvellement de la moitié de la Chambre et d'un tiers du Sénat - ont eu lieu le 25 octobre 2015. Le Président Mauricio Macri, élu en novembre 2015 pour 4 ans, doit gouverner en composant avec l'opposition : les élections législatives partielles ne lui ayant pas permis de recueillir une majorité au Congrès. Les provinces disposent, quant à elles, de leur propre calendrier électoral et élisent leur propre gouverneur et leurs assemblées législatives, la dernière fois en 2015.

La crise économique qui touche durement le Brésil, le principal partenaire commercial de l'Argentine, a des répercussions inévitables sur l'économie du pays. Le redressement de l'économie est d'ailleurs un des objectifs majeurs du gouvernement de Mauricio Macri. L'accord récent trouvé avec les fonds voutours, et qui a permis le retour de l'Argentine sur les marchés financiers, en constitue la première étape.

Le gouvernement souhaite aussi attirer de nouveaux investisseurs étrangers. Plusieurs centaines de chefs de grandes entreprises étrangères ont répondu à l'invitation du Président Mauricio Macri et ont participé à Buenos Aires du 13 au 15 septembre au Forum des affaires et de l'investissement. Lors du forum, le gouvernement argentin a mis en avant la forte attractivité du pays et les diverses opportunités commerciales présentes dans de nombreux secteurs. Les exportations argentines concernent principalement l'agro-alimentaire (viande, vin...) mais le sous-sol regorge également de ressources minières (6^{ème} réserve mondiale), pétrolières (4^{ème} réserve mondiale) et gazières (2^{ème} réserve mondiale).

Le gouvernement a récemment lancé un vaste plan d'investissement dans les transports et l'énergie. Dans le secteur de l'énergie éolienne et solaire, le gouvernement a fixé un objectif ambitieux : l'énergie renouvelable devra atteindre 20% de la production totale à l'horizon 2025, contre 2% en 2016. Des investissements importants en termes d'infrastructures sont aussi prévus et pourraient présenter un intérêt pour les entreprises belges actives dans les secteurs portuaire et ferroviaire, mais aussi pour celles actives dans le secteur énergétique.

Les relations diplomatiques entre la Belgique et l'Argentine remontent à l'année 1883. Au cours de la 1^{ère} moitié du 20^{ème} siècle, les Belges y ont joué un rôle de pionnier notamment grâce aux apports industriels belges dans le domaine du textile mais aussi dans celui des chemins de fer. Durant cette période, des communautés belges se sont établies en Argentine et y ont fondé des villes du nom de Flandria et d'Ostende (elles existent toujours aujourd'hui !).

Les relations entre nos pays se sont intensifiées ces dernières années. Diverses missions ont eu lieu. En 2015 et 2016, le ministre des Affaires étrangères Didier Reynders a ainsi

rencontré son homologue argentin. Le Roi Philippe a reçu en audience le président argentin Mauricio Macri le 4 juillet dernier au Palais royal. Le président Mauricio Macri effectuera une visite d'Etat en Belgique au cours de l'année 2018, ce qui permettra d'avoir de nouveaux échanges sur les collaborations entre nos deux pays.

Durant le lunch sont évoquées les possibilités d'envoyer une délégation parlementaire belge et de recevoir une délégation argentine pour ainsi resserrer également les liens de coopération entre nos deux pays au niveau parlementaire. Les thèmes d'intérêt qui pourraient être discutés, concernent la coopération bilatérale, l'énergie, l'infrastructure, l'immigration, le commerce et l'investissement.

